

1 juillet 2010 06h00

Une directrice pour le patrimoine et la culture



Valérie Parickmiller-Duguet, nouvelle directrice du patrimoine et de la culture. PHOTO MICHEL DEBIARD

Si la séance du Conseil communautaire a été rapide et largement technique, elle aura donné l'occasion à Valérie Parickmiller-Duguet de se présenter aux élus et de préciser son futur rôle. Conservatrice départementale du patrimoine, elle sera mise à la disposition de la Communauté de communes Fumélois-Lémance (CCFL) pour une durée de trois ans, à compter du 1er septembre. La Communauté de communes remboursera, bien entendu, au Département le salaire de sa nouvelle directrice de la culture et du patrimoine.

Arrivée il y a seize ans au Conseil général, Valérie Parickmiller-Duguet occupait là son premier poste de conservateur du patrimoine après de brillantes études et un bref passage dans le privé. Depuis 2009 et la suppression de l'Odac par le Conseil général, elle était à la tête du service culture.

Le territoire du Fumélois-Lémance est déjà bien connu pour elle, puisqu'elle a eu à s'impliquer de façon importante dans le fonctionnement du musée Bernard-Palissy à Lacapelle-Biron et dans celui du Musée de la préhistoire de Sauveterre-la-Lémance, dont elle a conduit le vaste projet de restructuration. Dans le cadre du site majeur d'Aquitaine, elle a aussi longuement travaillé sur le château de Bonaguil. Les élus lui ont fixé comme objectif la labellisation du territoire comme « pays d'art et d'histoire ». Elle « chapeautera » désormais l'éducation artistique et culturelle, la programmation culturelle et les actions éducatives, la conservation et la restauration du patrimoine ainsi que le développement des musées.

Un vaste chantier qui doit permettre de « valoriser une immense richesse sous exploitée », selon les mots de Jean-Louis Costes, et qui n'effraie pas la nouvelle arrivante, « fière de la confiance qui lui est accordée et pleine d'espoir pour un travail efficace dans la partie la plus magique du département ».

© www.sudouest.fr 2010